

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 65 (1985)
Heft: 2

Rubrik: Bloc-notes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BLOC-NOTES

Le point sur les échanges commerciaux entre la Suisse et la France

Importations de produits français en Suisse

Statistiques françaises		Statistiques suisses	
1983	29.045 mio FF	1983	7.131 mio FS
1984	31.626 mio FF	1984	7.565 mio FS
Évolution	+ 8,9 %	Évolution	+ 6,1 %

Exportations de produits suisses vers la France

Statistiques françaises		Statistiques suisses	
1983	16.068 mio FF	1983	4 641 mio FS
1984	18.062 mio FF	1984	5 023 mio FS
Évolution	+ 12,4 %	Évolution	+ 8,2 %

Solde de la balance commerciale en faveur de la France

Statistiques françaises		Statistiques suisses	
1983	12.977 mio FF	1983	2 490 mio FS
1984	13 564 mio FF	1984	2 542 mio FS
Évolution	+ 4,5 %	Évolution	+ 2 %

Le tourisme en Suisse : une branche économique importante

10 % des recettes d'exportation proviennent du tourisme (en FS)

	1974	1979	1983	1984
1. Métallurgie et industrie des machines	14,7 mia fr.	19,4 mia fr.	23,9 mia fr.	26,0 mia fr.
2. Industrie chimique	7,9 mia fr.	8,8 mia fr.	11,5 mia fr.	12,7 mia fr.
3. <i>Tourisme</i>	5,3 mia fr.	5,6 mia fr.	8,6 mia fr.	9,6 mia fr.
4. Industrie textile	2,9 mia fr.	3,2 mia fr.	3,9 mia fr.	4,3 mia fr.
5. Industrie horlogère	3,7 mia fr.	3,3 mia fr.	3,4 mia fr.	3,8 mia fr.

Ne sont pas pris en considération les revenus des capitaux placés à l'étranger ni les revenus des travailleurs suisses à l'étranger. Selon les estimations, ils devraient atteindre 24 milliards de francs pour l'année 1984.

Balance touristique : 460 francs d'excédent par habitant

La balance touristique résume les recettes assurées par les touristes étrangers en Suisse et les dépenses des touristes suisses à l'étranger.

Année	Balance touristique		
	Recettes en devises	Dépenses en devises	Excédent
1974 ..	5,3 mia fr.	2,8 mia fr.	2,5 mia fr.
1979 ..	5,6 mia fr.	4,1 mia fr.	1,5 mia fr.
1983 ..	8,6 mia fr.	5,9 mia fr.	2,7 mia fr.
1984 ..	9,6 mia fr.	6,6 mia fr.	3,0 mia fr.

Les dépenses des touristes étrangers en Suisse ne profitent pas seulement à l'hôtellerie et à la restauration, mais aussi à de nombreuses autres branches. Selon des estimations, les touristes étrangers ont dépensé en 1984 :

- 600 mio. de francs pour des montres et de la bijouterie,
- 550 mio. de francs pour le train, le bateau et autres moyens de transport touristique,
- 400 mio. de francs pour l'essence,
- 240 mio. de francs pour de la confiserie,
- 220 mio. de francs pour du tabac,
- 100 mio. de francs pour des souvenirs et des cartes postales.

Centre de transports terrestres internationaux Danzas

Le 22 mai, la Maison Danzas inaugurerait son nouveau Centre de transports terrestres internationaux à Marne-la-Vallée.

Danzas France, avec son réseau de plus de 130 agences réparties sur tout le territoire, son effectif de 4 000 personnes et plus de 6 milliards de FF de facturation, est une des toutes premières forces européennes de transport plurimodal.

Fondée en 1815 à Saint-Louis en Alsace, Danzas transfère son siège à Bâle en 1871 au moment où l'Alsace est séparée de la France. Toutefois les attaches avec ce Pays restent prépondérantes et aujourd'hui c'est en France même que sont occupés 40 % des effectifs totaux du groupe Danzas dans le monde.

Nouveau siège administratif pour Rinsoz et Ormond SA à Vevey

C'est en effet au début du mois de mai que la Société Rinsoz et Ormond a inauguré, avenue Reller à Vevey, ses nouveaux locaux administratifs destinés également au centre de distribution des « Planteurs Réunis », entreprise lausannoise rachetée en 1981. Un investissement de près de 18 millions de FS a été nécessaire pour ce bâtiment d'une conception originale, fruit de recherches très poussées en matière de préfabrication. D'un volume total de 51 000 m³, la construction abrite les stocks des « Planteurs Réunis » (4 000 articles en référence, 1 million de bouteilles de grands crus), les bureaux des deux sociétés et les locaux communs (salles de conférence, restaurant d'entreprise, cafétéria), ainsi qu'un parking souterrain de 130 places.

Le groupe Rinsoz et Ormond SA (capital : 15 mio de FS), dont l'origine remonte au milieu du 19^e siècle, a, au fil des années, diversifié ses activités axées uniquement sur la fabrication de cigares et cigarettes. Tout d'abord en devenant l'un des principaux actionnaires de Samvaz SA à Fenil-sur-Vevey (matériaux de second-œuvre) puis en rachetant au début des années 1980 l'entreprise « Aux Planteurs Réunis » (spécialités gastronomiques et alcools haut de gamme) et Lucul SA



Les tarifs spéciaux, ça donne des ailes.

J'ai à nouveau 20 ans. Je vais voir mes petits-enfants, ma fille, mon gendre. Mon gendre surtout : j'adore voir sa tête lorsque j'arrive par surprise.

Mais que voulez-vous, aujourd'hui, le train ça donne des ailes à presque tout le monde.

Il y a des tarifs pour les petits, les grands, les gros... Bien sûr, il vaut mieux quand même se renseigner.

Merci le train
SNCF

Ports maritimes français : trafic en hausse

D'après un communiqué de la Direction des ports et de la navigation maritimes, le trafic commercial de marchandises débarquées et embarquées (pêche et avitaillement non compris) dans les ports maritimes de commerce métropolitains a enregistré en 1984, pour la première fois depuis 1980, une hausse par rapport à l'année précédente: 272,8 Mt contre 266,5 Mt en 1983, soit une progression de 2,4 %. Ce trafic se répartit comme suit :

- 145,3 Mt pour les produits pétroliers bruts et raffinés, en baisse de 1,6 % par rapport à 1983 (147,7 Mt). Leur importance dans le trafic global diminue une nouvelle fois (53,3 % du trafic en 1984 contre 55,4 % en 1983) ;
- 76,5 Mt pour les autres marchandises en vrac solide ou liquide, soit une augmentation de 6,1 % par rapport à 1983 (72,1 Mt) ;
- 51,0 Mt pour les marchandises diverses, contre 46,6 Mt en 1983, soit une nette progression de 9,4 %. Ce trafic établit ainsi cette année un niveau record, le meilleur résultat précédent étant de 48,7 Mt en 1981.

Aux entrées : 202,3 Mt contre 196,5 Mt en 1983 (soit + 2,9 %).

Si les hydrocarbures sont en baisse (127,6 Mt contre 128,7 Mt en 1983), les autres marchandises en vrac solide ou liquide sont en forte hausse (54,1 Mt contre 48,6 Mt en 1983, soit + 11,3 %) ainsi que les marchandises diverses (20,6 Mt contre 19,1 Mt en 1983 ; soit + 7,8 %).

Aux sorties : 70,5 Mt contre 70,0 Mt en 1983. L'ensemble du trafic des marchandises en vrac solide ou liquide est en nette diminution (- 5,6 %) avec 40,1 Mt contre 42,5 Mt en 1983, contrairement à celui des marchandises diverses qui, avec 30,4 Mt, progressent de 10,5 % par rapport à 1983 (27,5 Mt).

Le trafic des marchandises des 6 ports autonomes (226,7 Mt, en hausse de 2,9 % par rapport à 1983) représente 83,2 % de l'ensemble du trafic commercial des ports maritimes de commerce métropolitains (contre 82,6 % en 1983).

Le trafic des marchandises des autres ports métropolitains a porté sur 46,1 Mt dont 36,8 Mt hors hydrocarbures (contre respectivement 46,8 Mt et 36,2 Mt en 1983).

Les mouvements de navires de commerce de 100 tonneaux de jauge brute ou plus ont porté sur 74 828 navires entrés, soit un maintien par rapport à 1983 (73 900).

Dix-neuf ports ont réalisé un trafic annuel supérieur à un million de tonnes, quinze autres ports ont traité entre cent mille et un million de tonnes de marchandises débarquées et embarquées.

Le trafic de voyageurs (non compris celui des services côtiers de transport), s'est élevé à 20,0 millions de voyageurs débarqués et embarqués, soit une baisse de 3 % par rapport au résultat de 1983 (20,6 millions).

Quatre ports ont réalisé un trafic supérieur à un million de voyageurs et onze autres ports ont dépassé les cent mille. Ces quinze ports assurent 97,7 % du trafic total de voyageurs pour l'ensemble des ports métropolitains.

Les lecteurs de la Revue qui souhaiteraient obtenir l'ensemble de ce communiqué (4 pages) doivent en faire la demande écrite au Service des Publications de la Chambre de Commerce Suisse en France, 16, av. de l'Opéra, 75001 Paris.

Gay Frères (Genève) fête ses 150 ans

L'inventeur du bracelet pour montre en acier inoxydable (1931) a célébré, avec faste à l'Hôtel Crillon à Paris, son cent cinquantième anniversaire.

C'est en effet en 1835 que fut créée à Genève cette entreprise, spécialisée dans la fabrication de chaînes de montre en or. Artisanale au départ, l'entreprise se développa grâce aux commandes des grands noms de l'horlogerie.

Les périodes de crise furent, pour Gay Frères, obligée d'innover pour survivre, à l'origine de « petites révolutions » dans le port de la montre :

- Première Guerre mondiale : création du bracelet de montre Army, entraînant le port de la montre au poignet,
- 1931 : invention du premier bracelet pour montre en acier inoxydable (sans doute le plus copié du monde).

L'entreprise Gay Frères compte aujourd'hui environ 900 collaborateurs (1/3 en France, dans ses ateliers de Paris et Annemasse spécialisés dans la bijouterie-joaillerie) et 2/3 en Suisse. Elle est détentrice d'une soixantaine de brevets et de plus de 5 000 dépôts de modèles.

(bouillons et condiments pour les professionnels de la restauration). Rappelons également que Rinsoz et Ormond est le distributeur exclusif de la Régie française des Tabacs dont il assure la fabrication et la vente des produits en Suisse.

Visite au Port autonome du Havre

Le 12 avril dernier le Port autonome du Havre recevait le Président de notre Compagnie, Monsieur Serge Montandon accompagné du Secrétaire Général, Monsieur Gérard Ulmann. Monsieur Charles Knellwolf, directeur de l'Exploitation commerciale présenta le port et ses diverses installations qui en font, avec ses 54,6 millions de tonnes (1983) le 2^e port de France, le 4^e port européen et le 1^{er} port français de conteneurs.

Mais avant tout, le trafic pétrolier reste le plus important du port avec 28 millions de tonnes en 1984 (52 % du tonnage total). Si il est vrai que le port du Havre a subi de plein fouet la réduction des importations de pétrole brut, par contre il a consolidé et même développé son trafic hors pétrole qui est passé de 15,1 millions de tonnes en 1973 à 25,9 millions en 1984, soit une progression annuelle moyenne de 5 %. La diversification des activités du port a ouvert d'autres trafics porteurs d'avenir tels que les conteneurs, les vracs solides ou les céréales en sacs.

Il faut noter à ce point qu'en 1984 plus de 610 000 conteneurs équivalent 20 pieds ont été manutentionnés sur le port contre 510 000 en 1983, chiffre jamais atteint jusqu'alors. 180 lignes de navigation régulières relient Le Havre à tous les continents et 1 million de passagers l'utilisent pour embarquer vers l'Angleterre ou d'autres horizons plus lointains.

Un trajet en train, l'autre en avion

Depuis le 1^{er} avril 1985, les CFF et Crossair vendent des billets combinés chemin de fer/avion. La partie avion est valable pour les trajets du Lugano à Genève, Berne, Zürich et (après la mise en service prévue de la ligne) à Bâle et vice-versa.